



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 14 du 19 février 2019



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

Sommaire

Colza p 2

Colza

- Ressortir les cuvettes jaunes.
- Des colzas majoritairement au stade C1 (reprise de végétation – apparition de jeunes feuilles).
- Premières captures de charançons de la tige du colza.
- Présence dans les plantes de larves de grosses altises dans les secteurs historiques.



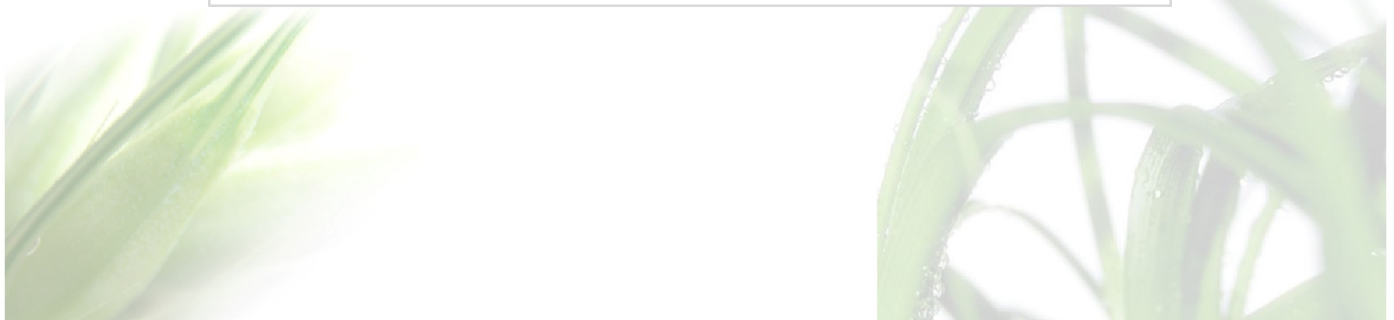
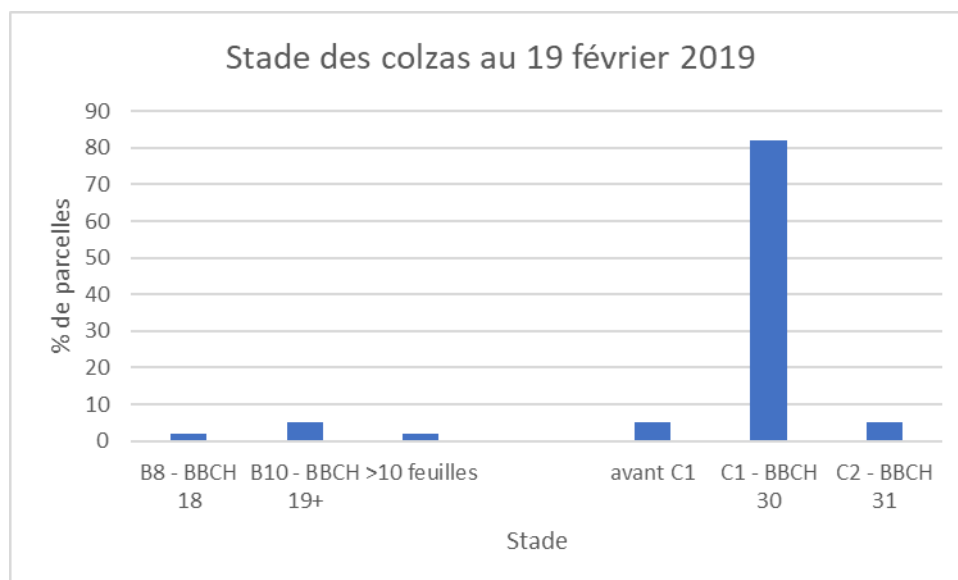
Réseau 2018-2019

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 47 parcelles du réseau.

Stades des colzas

Les parcelles de colza sont majoritairement au stade C1. On observe une forte hétérogénéité de stades entre les parcelles mais également dans les parcelles et qui vont de B8 (8 feuilles) à C2 (entre-nœuds visibles).

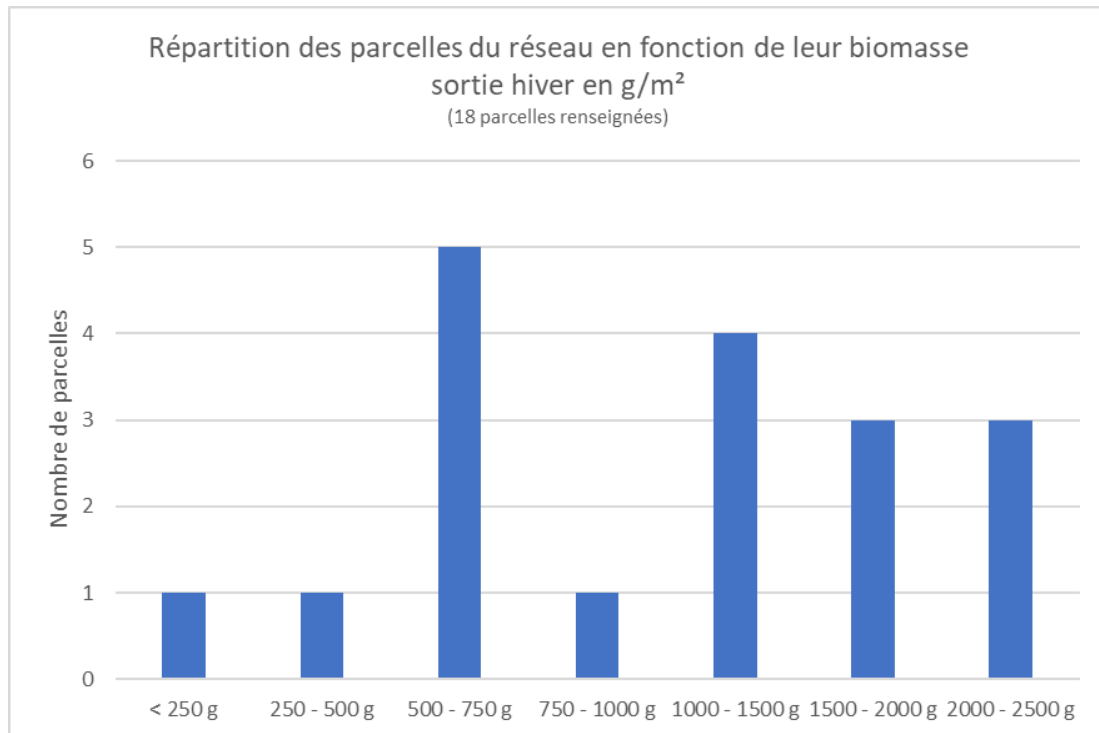
Fait exceptionnel, on retrouve en sortie d'hiver l'impact des conditions d'implantation difficiles à l'automne. En effet certaines parcelles du réseau sont encore notées à des stades compris entre B8 et B10.





Biomasse verte aérienne

Les pesées de colza sortie hiver réalisées dans 18 parcelles montrent des biomasses globalement fortes.



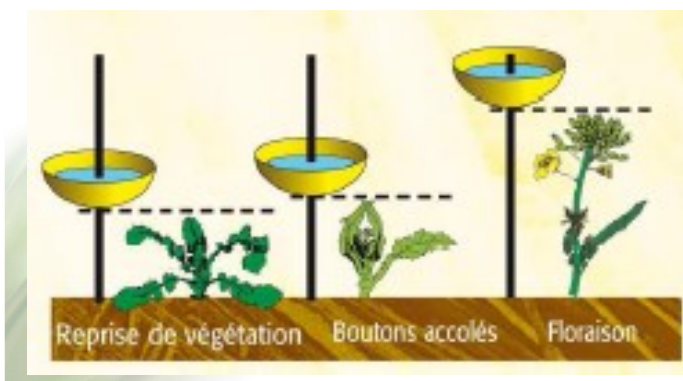
1/3 de ces parcelles a une biomasse supérieure à 1500 g/m^2 .

44% de ces parcelles ont une biomasse inférieure à 1000 g/m^2 .

Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, remettez vos cuvettes jaunes.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine.



Ravageurs

Charançon de la tige du colza

41 parcelles observées.

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorrhynchus. Quadridens*) Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

Charançon de la tige du colza (*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*) Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige du colza. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle, sans conséquence sur la croissance de tige.

Modélisation : Vous pouvez consulter Expert, un outil d'anticipation sur l'arrivée des insectes grâce aux données météorologiques prévisionnelles de 6 postes (Auxerre, Dijon, Macon, Nevers et Dôle, Luxeuil).



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 14 du 19 février 2019

La consultation des données Expert ne doit pas se substituer à l'observation concrète des parcelles mais alerter sur l'arrivée potentielle du ravageur et inciter à la mise en place ou au suivi précis des cuvettes jaunes.

Ce service gratuit est disponible sur le site de Terres Inovia (www.terresinovia.fr).



La consultation du 19 février de cet outil montre qu'actuellement les conditions climatiques sont favorables au vol de charançon de la tige du colza dans toutes les régions.

Les points rouges indiquent que le vol a débuté.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés)

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.



Cependant, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais nous retenons souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 14 du 19 février 2019

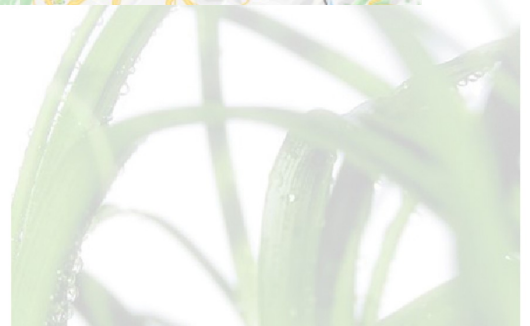
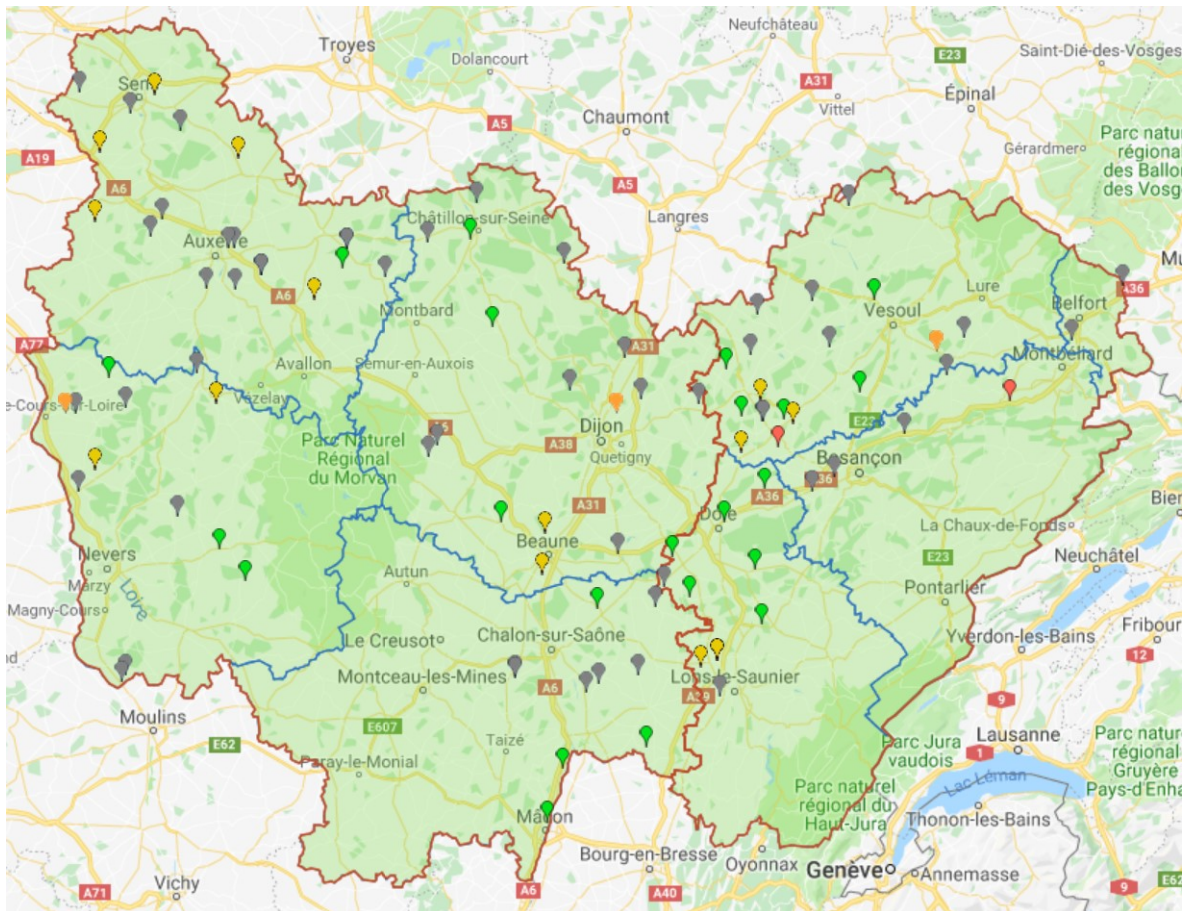
Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

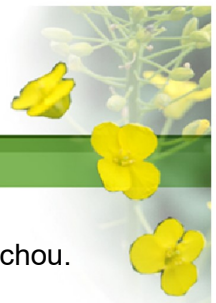
Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : A la faveur du temps ensoleillé de la semaine dernière et qui se poursuit actuellement, des captures de charançons de la tige du colza ont été enregistrées dans 46% des cuvettes.

Répartition du nombre de captures de charançon de la tige du colza 15/02/19 au 19/02/19





Dans le même temps, ce sont 91% des cuvettes qui ont piégé le charançon de la tige du chou.

Analyse du risque : Pour l'instant le risque est faible car les premières captures datent de 6 jours et la très grande majorité des parcelles est encore au stade C1 (pas encore de tige tendre sur le colza).

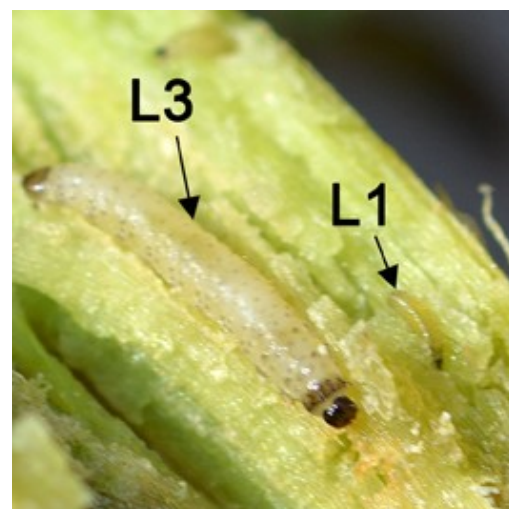


Les conditions climatiques à venir vont être favorables au développement rapide des colzas : **A surveiller**

Grosse altise ou altise d'hiver— LARVE

Fait exceptionnel, depuis le début du mois de janvier, nous observons l'émergence de nouvelles formes larvaires au stade L1 de grosse altise dans les secteurs historiques (Yonne, Nord Côte d'Or...). Les populations observées sont parfois importantes (30 à 50 larves/plantes dans les secteurs les plus touchés).

Rappel : Après l'éclosion de l'œuf déposé au pied du colza, la larve (1^{er} stade larvaire L1) pénètre dans la plante par la face supérieure du pétiole d'une feuille. L'appétit des larves s'accroît au fur-et-à-mesure qu'elles grandissent durant l'hiver (mue L1 puis L2 et L3). Les mues se réalisent d'autant plus vite que l'hiver est doux. Le second stade larvaire (L2) est mobile et la larve se développe dans les feuilles et peut même passer d'une feuille à une autre ; en effet la larve d'altise a des pattes et est mobile. Le dernier stade larvaire (L3) est moins mobile mais les L3 sont plus voraces et peuvent gagner le cœur des plantes et le bourgeon terminal. Les plantes affaiblies et/ou les moins développées sont plus exposées. Plus le colza est gros et poussant moins il est sensible et plus le cœur du colza est difficile à atteindre.



Différents stades larvaires – Photo Terres Inovia

Cette situation est inédite et nous ne disposons pas de références sur l'importance de la nuisibilité. L'évolution de ces larves en stade L2 et L3 ne devrait pas apparaître avant la mi-mars sur les secteurs concernés. Outre la présence de larves par plante, c'est surtout la dynamique de croissance de la plante qui influera la nuisibilité des larves. Les conditions climatiques de février et mars seront décisives sur la nuisibilité finale. Point positif, les conditions actuelles sont favorables à un démarrage précoce de la végétation.

La présence des larves dès l'automne dans les plantes a déjà eu un impact négatif avec des plantes qui ont gelé même si le froid n'a pas excédé -7 à -8°C (situation exposée au vent).



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 14 du 19 février 2019

Pour exemple dans le châtilonnais :

Cette parcelle a été semée le 7 août et a bénéficié d'un épisode pluvieux dans les jours suivants. Les larves présentes à l'automne ont entraîné la présence de galeries qui ont fragilisé la plante au gel (accentué par le vent).



Dégâts de pieds de colza gelés suite à la sensibilisation par des galeries de GA

Photo Michael GELOEN, Terres Inovia



Dégâts de pieds de colza gelés

Photo Michael GELOEN, Terres Inovia

Pour confirmer ces observations, 4 parcelles du réseau signalent entre 80 et 100% des pieds avec présence de larve de grosse altise à Savigny-les-Beaune, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine (21) et Pacy-sur-Armançon (89).

L'avenir de ces parcelles sera conditionné par leur vitesse de reprise.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement